



Institut Fédératif de Recherche
sur les Aides Techniques
pour personnes Handicapées

www.ifrath.fr

Association Loi 1901, décl. en Préfecture de Seine-Saint-Denis le 17/10/2008
Identification WALDEC W931006165, parue au Journal Officiel du 08/11/2008
Numéro SIRET 519 490 130 00019. Code APE 9499Z

Procès Verbal de l'Assemblée Générale du 6/11/2020

1 INTRODUCTION

Les membres de l'IFRATH se sont réunis en assemblée générale le 5 novembre 2020 (16h30) à l'issue de la seconde journée de la conférence Handicap 2020. L'ordre du jour était le suivant :

- ▷ Approbation du Rapport d'Activité (Gérard Uzan);
- ▷ Approbation du Rapport Financier du Trésorier (Frédéric Bousefsaf);
- ▷ Élections au Conseil d'Administration :
 - remplacement des 6 membres sortants + 2 sièges libres;
 - remplacement du membre doctorant (élu pour 2 ans);
- ▷ Questions diverses.

Personnes présentes : Yann Morère, Karine Gros, Chrisitan Berger-Vachon, Julie Golliot, Noémie Moulin, Gérard Uzan, Guy Bourhis, Salvatore Anzalone, Jack Sagot, Jaime Lopez Krahe, Céline Jost, Marie-Hélène Bekaert, Jean Yves Antoine, Frédéric Bousefsaf, Guillaume Thomann, Donatello Conte, Benoît Encelle, Dominique Archambault, Isis Truck, Pierre Pino et François Cabestaing

Procurations : Anne Ronsheim, Mohammed Slimane, Antonio Pinti et Pierre Gaucher

Le quorum est atteint avec 25 personnes sur 63 adhérents.

2 RAPPORT D'ACTIVITÉ DE L'ANNÉE 2019

Gérard Uzan a présenté un bilan des activités de l'association pour l'année 2019 dont les trois matinées scientifiques et la manifestation JCJC se sont parfaitement bien déroulées, ainsi que les premiers préparatifs de la conférences Handicap 2020. En 2020, après la journée scientifique organisée à l'INJA, l'activité a été fortement réduites du fait de la pandémie COVID-19 et concentrée sur la préparation de H2020 :

- ▷ Matinée Scientifique de janvier 2019

<https://ifrath.fr/blog/2020/01/13/reunion-dhiver-2020-16-01-2020/>

- ▷ JCJC 2019 <https://ifrath.fr/jcjc2019/>
- ▷ Préparation de la conférence Handicap 2020 <https://ifrath.fr/handicap2020/>
Le rapport d'activité est voté à l'**unanimité**.

3 RAPPORT FINANCIER L'ANNÉE 2019

Notre trésorier Frédéric Bousefsaf nous dresse le bilan comptable de l'exercice 2019. Il remercie chaleureusement François Cabestaing pour l'aide apportée lors du passage de cette responsabilité.

L'année 2019 fait apparaître un déficit de 1608,25€, augmentée du prix de thèse de 3000€ ce qui monte le déficit à **4608,25€**. Gérard précise que, pour 2019, la prise en charge de JCJC a été directe par l'université, ne couvrant pas le pris de thèse.

Frédéric et François soulèvent le problème du financement de ce prix qui ne peut pas être pris en charge à 100% par l'IFRATH.

Il est décider de réaliser une prospection afin de trouver d'éventuels financeurs du prix de thèse. Céline possède peut être une piste avec la société Crédit Mutuel Arkéa.

Le rapport financier est voté à l'**unanimité**.

4 ÉLECTIONS AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Tous les 2 ans en Assemblée général, les adhérents de l'IFRATH sont consultés pour élire un nouveau conseil d'administration.

4.1 Rappel

Le conseil actuel est composé de 15 membres (sur 18 possibles)

Conseil Actuel :

- ▷ Alain Pruski (Université de Lorraine),
- ▷ Antonio Pinti (Université Valenciennes),
- ▷ Benoît Encelle (Université Lyon 1),
- ▷ Christian Berger Vachon (Université Lyon I),
- ▷ Christophe Jouffrais (CNRS),
- ▷ Céline Jost (Université Paris 8),
- ▷ Donatello Conte (Université de Tours),
- ▷ Farah Arab (Université Paris 8),
- ▷ François Cabestaing (Université Lille 1),
- ▷ Guillaume Thomann (Grenoble INP),
- ▷ Isis Truck (Université Paris 8),
- ▷ Karim Sehaba (Liris/CNRS),

- ▷ Marie-Hélène Bekaert (Université de Lille),
- ▷ Mohamed Slimane (Université de Tours) (ancien président),
- ▷ Yann Morère (Université de Lorraine),
- ▷ Représentant des doctorants : Pas de représentant.

Les membres soulignés ont été élus en **2018 pour une durée de 4 ans.**

Candidats qui libèrent leur poste (élus depuis 2016) :

- ▷ Alain Pruski (Université de Lorraine),
- ▷ Christian Berger Vachon (Université Lyon I),
- ▷ Céline Jost (Université Paris 8),
- ▷ François Cabestaing (Université Lille 1),
- ▷ Guillaume Thomann (Grenoble INP),
- ▷ Isis Truck (Université Paris 8),
- ▷ Représentant des doctorants

Candidats qui ne peuvent pas se représenter cette année, après trois mandats consécutifs :

- ▷ Alain Pruski (Université de Lorraine),
- ▷ Christian Berger Vachon (Université Lyon I),
- ▷ François Cabestaing (Université Lille 1),.

Il reste donc 8 membres à élire plus un représentant des doctorants pour arriver aux 18 membres maximum du CA.

Pour mémoire, les membres du bureau sont :

- ▷ ‡ Gérard Uzan (Université Paris 8), Président,
- ▷ ‡ Frédéric Bousefsaf (Université de Lorraine), Trésorier,
- ▷ † François Cabestaing (Université Lille 1), Trésorier Adjoint,
- ▷ Yann Morère (Université de Lorraine), Secrétaire Général, site web
- ▷ ‡ Dominique Archambault (Université Paris 8), Secrétaire Général Adjoint, administrateur site Web
- ▷ † Christian Berger-Vachon (Université Lyon I), Vice-président chargé des journées d'étude et comptes rendus,
- ▷ ‡ Etienne Colle (Université Evry), Vice-président chargé des relations avec l'extérieur,
- ▷ † Alain Pruski (Université de Lorraine), Vice-président chargé de la communication,

Les membres notés (†) ne sont ou ne seront pas membres du CA, mais peuvent être membres du bureau. Les membres notés (‡) peuvent présenter leur candidature au CA.

Rappel des statuts pour le Conseil d'Administration : L'association est administrée par un Conseil d'Administration (CA) composé de **18 membres au plus : 16 sont élus pour quatre ans** par l'Assemblée Générale Ordinaire parmi ses membres. Ses membres ne peuvent être élus plus de **deux fois consécutives. Un membre élu parmi les doctorants pour une durée de deux ans, Le dernier Président de**

l'IFRATH est membre de droit du CA en vue de faciliter une continuité de gestion.

Le CA choisit parmi les membres de l'association un bureau composé de :

- ▷ un président,
- ▷ un ou plusieurs vice-présidents,
- ▷ un secrétaire général, et éventuellement un secrétaire adjoint
- ▷ un trésorier, et éventuellement un trésorier adjoint
- ▷ et un nombre variable de personnes en fonction des activités de l'association.

Le CA se réunit sur convocation du président ou sur demande du tiers de ses membres. La représentation du quart des membres est nécessaire pour que le conseil puisse délibérer. Les décisions sont prises à la majorité des votants. La présence physique des membres n'est pas strictement nécessaire. Une présence virtuelle ou une procuration est suffisante pour les délibérations et votes. Le CA sera convoqué au minimum deux fois par an.

Tout membre du CA qui sans excuse n'aura pas participé à trois sessions consécutives pourra être considéré comme démissionnaire.

En cas de démission ou de décès d'un membre du CA, le CA décidera s'il convient ou non de le remplacer pour la durée restante de son mandat électif. Pour le remplacer, il pourra soit faire appel au candidat non élu ayant obtenu le plus de voix à la dernière élection du CA, soit organiser l'élection d'un remplaçant.

4.2 Candidats

Lors de l'assemblée générale Isis Truck et Céline Jost n'ont pas désiré se représenter et 6 nouvelles personnes ont proposé leur candidature.

- ▷ Guillaume Thomann (Grenoble INP),
- ▷ Guy Bourhis (Université de Lorraine),
- ▷ Karine Gros (Université Paris Est Créteil),
- ▷ Frédéric Bousefsaf ((Université de Lorraine),
- ▷ Noémie Moulin (Fondation pour la Recherche en faveur des personnes Handicapées),
- ▷ Julien Torrent (Fondation pour la Recherche en faveur des personnes Handicapées).

Aucun candidat étudiant n'a proposé sa candidature.

4.3 Élections

Les 6 candidats ont été élus à l'**unanimité**.

4.4 Composition du nouveau CA

Nouveau Conseil :

- ▷ Antonio Pinti (Université Valenciennes),

- ▷ Benoît Encelle (Université Lyon 1),
- ▷ Christophe Jouffrais (CNRS),
- ▷ Donatello Conte (Université de Tours),
- ▷ Farah Arab (Université Paris 8),
- ▷ Guillaume Thomann (Grenoble INP),
- ▷ Karim Sehaba (Liris/CNRS),
- ▷ Marie-Hélène Bekaert (Université de Lille),
- ▷ Mohamed Slimane (Université de Tours) (ancien président),
- ▷ Yann Morère (Université de Lorraine),
- ▷ Guy Bourhis (Université de Lorraine),
- ▷ Karine Gros (Université Paris Est Créteil),
- ▷ Frédéric Bousefsaf (Université de Lorraine),
- ▷ Noémie Moulin (Fondation pour la Recherche en faveur des personnes Handicapées),
- ▷ Julien Torrent (Fondation pour la Recherche en faveur des personnes Handicapées).
- ▷ Représentant des doctorants : Pas de représentant élu.

Il reste 2 postes à pourvoir au plus, plus le siège du représentant étudiant.

4.5 Fonctions de Vice-Président

Christian Berger-Vachon a proposé de poursuivre sa fonction de Vice-président chargé des journées d'étude et comptes rendus.

Qu'en est il d'Etienne Colle (Université Evry), Vice-président chargé des relations avec l'extérieur et Alain Pruski (Université de Lorraine), Vice-président chargé de la communication ?

5 DIVERS

5.1 Conférence IFRATH

Les nouveaux membres du CA Noémie Moulin et Julien Torrent (Fondation pour la Recherche de faveur des personnes Handicapées) proposent d'organiser une prochaine conférence IFRATH en Suisse.

5.2 Adhérents

Yann Morère (secrétaire) va faire un appel à adhésion sur une liste large en incluant les participants à Handicap 2020.

5.3 JCJC2021

Karine Gros (Université Paris Est Créteil), se propose pour organiser les prochaines JCJC2021.

5.4 Prix de thèse

Courant décembre, Yann Morère va lancer l'appel pour le prochain prix de thèse.